

Journal of West African Languages XVII, 1 (1987)

LE FACTEUR LINGUISTIQUE DU PROJET SOCIAL CAMEROUNAIS

Maurice Tadadjeu

Université de Yaoundé, Cameroun

1. INTRODUCTION

Malgré les grands efforts déployés au cours des deux dernières décennies par les sociolinguistiques pour montrer les multiples relations qui lient les facteurs proprement linguistiques aux variables sociales non-linguistiques, beaucoup restent à faire dans ce domaine. Le tissu social étant extrêmement complexe et pénétré de toutes parts par les éléments linguistiques utilisés pour l'exprimer, il faudra plusieurs approches de micro- et macrosociolinguistique pour éclairer cet enchevêtrement des faits linguistiques et sociaux.

Le présent¹ exposé si situe dans la dimension macrosociolinguistique. L'approche adoptée est historique. Mais un accent particulier est mis sur l'état actuel et les perspectives les plus probables de l'évolution de la politique linguistique du Cameroun en égard aux orientations les plus récentes de la société camerounaise. Cette approche comporte un risque important à savoir celui d'affirmations et théorisations sociolinguistiques trop hâtives basées sur des faits politiques encore brûlants et susceptibles de changements imprévisibles dans les années à venir. Toutefois, le risque vaut la peine car il nous permet, à moyen et à long terme, d'évaluer la prévisibilité des principes et généralités que les spécialistes de macrosociolinguistique essaient de dégager de leurs observations des correlations entre les facteurs linguistiques et les variables sociaux. Nous ne prétendons donc pas annoncer ici des faits immuables. Nous nous efforcerons simplement de montrer une nouvelle orientation très probable de la politique linguistique camerounaise tout en reconnaissant le caractère aléatoire et contingent de la matérialisation effective d'une telle orientation.

Nous allons commencer par souligner l'évolution qu'a connu la dimension linguistique de la société camerounaise à partir de l'époque coloniale (Stumpf, 1979). Nous montrerons que cette évolution est passée par trois étapes et se trouverait aujourd'hui devant une nouvelle étape susceptible de jouir d'un équilibre fonctionnel plus heureux que les deux précédentes. Nous aborderons ensuite la notion de politique linguistique tacite ou de facto pour montrer que cette notion, qui est assez générale, a connu une application concrète au Cameroun pratiquement depuis l'indépendance jusqu'à ces derniers temps.

En réalité les aspects implicites de la politique linguistique camerounaise restent nombreux et importants. Mais le fait le plus important à l'heure actuelle est la corrélation directe entre les orientations du projet de société récemment énoncé et les orientations de politique linguistique également énoncés par la

même occasion. Du coup, un ensemble d'activités linguistiques, surtout celles qui jusqu'ici nageaient à contrecourant, se trouvent interpellées pour servir d'instruments d'explicitation, d'expression et de réalisation du nouveau projet social camerounais.

La corrélation apparaît aujourd'hui directement établie entre les orientations culturelles et les orientations linguistiques camerounaises. Ceci est un fait tout à fait nouveau que nous allons devoir souligner ici pour en montrer l'importance et inviter tout un chacun à prendre ses responsabilités en la matière. La langue en général et plus spécifiquement les langues nationales camerounaises peuvent aujourd'hui jouer officiellement le rôle social qui leur est propre. Nous montrerons que ce sont les langues nationales qui peuvent, mieux que le français et l'anglais, nous permettre de découvrir les valeurs communautaires positives qui doivent être régénérées dans le cadre du nouveau projet social camerounais connu sous le nom du 'libéralisme communautaire'.

En somme nous voulons, à travers le présent exposé, décrire un principe de nature universelle qui se sera illustré historiquement au Cameroun. Il s'agit donc du principe de corrélation entre le type de société en cours de réalisation dans un pays donné et la politique linguistique correspondante. L'inverse n'est pas vrai en ce sens qu'une politique linguistique donnée ne secrète pas nécessairement un nouveau type de société. Par contre, une connaissance parfaite de la politique linguistique pratiquée par un pays donné permet de déduire le projet social de ce pays. Le caractère implicite de certains aspects de politique permet de dissimuler les incohérences et les contradictions qu'il y a entre le projet social et la réalité linguistique nationale.

Le souci qui motive cette réflexion est celui de voir notre politique linguistique devenir de plus en plus explicite puisqu'il n'y a plus, apparemment, de contradiction entre le projet social camerounais d'une part, la réalité linguistique de la nation camerounaise d'autre part, et enfin les orientations linguistiques officiellement énoncées. Le souci d'explicitation n'est pas synonyme du souci de formalité. En effet le caractère tacite d'une politique linguistique est un couteau à double tranchant et dans le cas camerounais un instrument dangereux qui nous prédispose aux manipulations des plus forts qui ont tout intérêt à nous détourner de nos propres intérêts. Puisque la langue cache toujours plus de choses qu'on en pense, il vaut mieux bien expliciter notre politique linguistique pour pouvoir entretenir des relations linguistiques fonctionnellement équilibrées avec d'autres pays.

2. EVOLUTION DES RELATIONS LINGUISTIQUES FRANCO-CAMEROUNAISES

Les relations entre la France et le Cameroun sont vieilles de près de soixante dix ans. La langue française aura été l'instrument privilégié d'expression de ces relations. Elle peut même être regardée comme le miroir des relations franco-camerounaises. Cependant nous ne voulons pas ici parler des relations que les Français et les Camerounais entretiennent du fait qu'ils utilisent ce moyen de communication commun. Nous

voulons plutôt parler des rôles, de la place de la langue française au Cameroun dans ses relations avec d'autres langues en usage dans ce pays. L'évolution des fonctions de cette langue reflète fidèlement l'évolution des politiques linguistiques au Cameroun. Ce qui nous intéresse c'est l'essentiel de la nature de ces différentes politiques et leur relations avec les différents projets sociaux en cours de réalisation au moment de l'énonciation de ces politiques.

On distingue donc trois étapes majeures dans l'évolution de la politique linguistique au Cameroun et dans la place qu'occupe la langue française à l'intérieur de cette politique: la première étape est celle de la période coloniale où la politique linguistique est celle du monolinguisme en langue française dans la partie francophone du pays. La deuxième étape est celle du premier quart de siècle d'indépendance où la politique linguistique explicite est le bilinguisme officiel français-anglais; mais il s'agit d'un bilinguisme ambiguë, engagé dans une glottophagie impossible. Enfin la troisième étape qui semble s'inaugurer maintenant apparaît comme une étape de trilinguisme qui reconnaît, conformément à la réalité linguistique nationale, le rôle irremplaçable des langues nationales.

2.1 LE MONOLINGUISME FRANÇAIS

En esquisant l'évolution de la politique linguistique au Cameroun, nous voulons commencer ici aux environs du début du mandat c'est-à-dire vers 1919 après la défaite des Allemands. Il faut d'emblée reconnaître que le monolinguisme ne fut pas l'orientation de la politique linguistique allemande bien que des efforts considérables furent consentis par les Allemands pour encourager les missionnaires à enseigner cette langue en plus des langues nationales, et pour la promouvoir dans les écoles publiques.

Le monolinguisme n'est pas une orientation de politique linguistique britannique non plus. La raison est simple. C'est que dans toutes les colonies britanniques les langues nationales étaient reconnues et leur enseignement accepté, bien que souvent très limitée. Dans la partie britannique du Cameroun sous mandat et sous tutelle, l'administration coloniale ne s'est pas élevée contre les langues nationales. Bien sûr elle n'a presque rien fait pour les promouvoir non plus. Mais il n'y avait aucune politique de monolinguisme anglais, ni explicite ni implicite.

Dans la partie française du Cameroun sous mandat et sous tutelle, l'administration coloniale a promu explicitement une politique de monolinguisme - la langue française et rien que la langue française. Cette langue est celle de l'administration coloniale, de l'éducation, de la politique, etc. On découragera par tous les moyens, y compris par des subventions, les efforts des missionnaires tendant à enseigner les langues nationales.

Mais l'administration coloniale se montrera aussi extrêmement prudente et sage dans l'application pratique d'une telle politique. C'est ainsi que les administrateurs fermeront les yeux pendant très longtemps sur la persistance de la pratique missionnaire qui consistait à enseigner les langues nationales à

l'école primaire. Bien sûr on mettra cette tolérance sous le chapeau de la liberté des pratiques religieuses (qui pouvaient se faire en langues nationales). Mais on ira un peu plus loin, vers la fin de la tutelle, pour autoriser l'enseignement facultatif des langues nationales dans les écoles secondaires, tout en sachant que pratiquement rien ne serait fait dans ce sens. L'administration coloniale, dans son élan de sagesse ou de réalisme, accordera des primes aux administrateurs français qui apprendraient des langues camerounaises pour pouvoir mieux communiquer avec les indigènes.

La question essentielle ici c'est la raison d'être d'une politique du monolinguisme au Cameroun sous mandat et sous tutelle. Un monolinguisme impossible puisque personne ne savait comment faire disparaître les langues nationales pour que règne à jamais la langue française. La raison est simple. On la connaît sous le nom de 'politique d'assimilation'. Elle correspond au projet de la société camerounaise formulé par l'administration française. Légalement, c'est-à-dire théoriquement, elle correspond mieux à tout l'empire colonial français, aux colonies françaises en Afrique moins le Cameroun et le Togo. Elle vise tout simplement l'assimilation des colonies dans leur état progressivement 'évolué, civilisé'. Ces colonies devaient progressivement perdre leurs identités culturelles, jugés barbares et sauvages pour adopter l'identité culturelle française. Voilà le projet social qui soutenait la politique linguistique du monolinguisme appliquée à la partie francophone du Cameroun à l'époque coloniale.

Ce qui est important à noter, c'est que la France est restée fidèle à elle-même dans sa politique du monolinguisme. Elle n'a appliqué aux colonies que la politique qu'elle appliquait depuis des siècles dans l'exagone, c'est-à-dire à l'intérieur de la France. Mais elle a dû développer tout un code de réalisme, de sagesse et de tolérance pour s'accommoder avec les réalités essentiellement multilingues des colonies et de l'exagone même.

2.2 LE BILINGUISME AMBIGÜ

Il faut souligner que le bilinguisme en langues officielles (français et anglais) était déjà inscrit dans le programme de divers partis politiques qui luttèrent pour l'indépendance et la réunification du Cameroun après la deuxième guerre mondiale. Ses origines remontent donc à l'époque coloniale. Ce bilinguisme officiel est aussi essentiellement l'oeuvre des Camerounais. Il ne fut jamais une préoccupation de l'administration coloniale. Mais il fallait attendre l'accession du pays à l'Indépendance en 1960 et la Réunification en 1961 pour voir le bilinguisme officiel devenir une politique linguistique explicite du Cameroun.

Nous avons déjà eu des occasions de souligner les aspects positifs de notre bilinguisme officiel. Sa fonction essentielle d'instrument d'intégration horizontale a été clairement définie dans notre hypothèse de trilinguisme extensif (Tadadjeu, 1985). Il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Mais il est nécessaire de souligner deux aspects souvent dissimulés de notre bilinguisme officiel dans le cadre de l'ancien projet social camerounais connu sous le nom du 'Libéralisme planifié'. Il s'agit de sa nature ambiguë et de sa tentation glottophagique.

L'ambiguïté du bilinguisme officiel était la suivante: sa visée était d'amener tous les Camerounais à s'exprimer dans les deux langues avec une compétence égale. Mais dans la pratique il semblait que le bilinguisme visait plus les Camarounais anglophones que les francophones. Les projets d'extension du bilinguisme officiel à l'école primaire qui sont maintenant plus avancés dans les provinces anglophones que dans les provinces francophones en constituent une illustration claire. A ceux-là il faut ajouter le discours officiel des très hauts responsables de la nation, discours qui était presque toujours en français, même dans les provinces anglophones. Il y a d'autres évidences qui peuvent se documenter et que nous laissons de côté. Mais on ne peut pas laisser de côté la tendance assimilationniste du bilinguisme officiel, tendance qui rappelait étrangement la politique du monolinguisme évoquée ci-dessus.

L'autre caractéristique du bilinguisme officiel était sa mission impossible qui était essentiellement une mission glottophagique. Le français et l'anglais, dans leur cohabitation bilingue au Cameroun, devaient 'manger' les langues nationales soit pour qu'elles disparaissent totalement, soit pour que ne survivent que quelques unes (comme à l'exagone) sinon une seule. L'impossibilité de réaliser une telle mission, qui d'ailleurs fait partie des aspects tacites de l'ancienne politique linguistique, n'est pas à démontrer. En tout cas celui qui peut en démontrer la possibilité est invité à prendre ses responsabilités dans ce sens.

Le bilinguisme officiel camerounais, comme seule politique linguistique explicitée, la contradiction qu'il y a entre ce bilinguisme et la réalité linguistique de ce pays, en somme l'ambiguïté du bilinguisme officiel au Cameroun, semble refléter bien l'ambiguïté et les contradictions de l'ancien projet social camerounais qui vient d'arriver à son terme avec l'avènement à la tête de l'Etat, du deuxième Président de la République, Paul BIYA.

2.3 L'ÉTAPE DU TRILINGUISME

Le récent congrès du Renouveau qui s'est tenu à Bamenda en mars 1985 a réaffirmé la nécessité de poursuivre la politique du bilinguisme officiel. Mais il est allé plus loin pour affirmer la nécessité de développer nos langues nationales. La résolution de politique sociale et culturelle souligne clairement l'engagement du nouveau parti politique national² à 'Encourager le développement des langues nationales, facteurs déterminant de notre identité nationale et moyens majeurs d'information des masses et d'alphabétisation des adultes en milieu rural'.

Cet engagement est un fait historique sans précédent. Il s'inscrit dans un nouveau projet de société appelé libéralisme communautaire. Nous y reviendrons ci-dessous. Ce qui'il faut souligner tout de suite est que la reconnaissance des langues nationales, en plus des langues officielles, inaugure une ère de trilinguisme. Cette notion a été jusqu'ici développée comme une hypothèse de politique linguistique pour le Cameroun. Nous l'avons formulée en termes de trilinguisme extensif pour signifier que chaque Camerounais sera appelé à maîtriser trois langues dont l'anglais, le français et une langue nationale variable suivant

les préférences de l'intéressé. Le caractère extensif de ce trilinguisme indique simplement qu'il n'est pas limitatif. En plus des trois langues chacun peut apprendre autant d'autres langues qu'il veut. Cette hypothèse a toujours largement tenu compte du multilinguisme camerounais dont la complexité est aujourd'hui bien documentée (Dieu et Renaud, 1985).

Avec la reconnaissance de nos langues nationales s'achève une ère des contradictions entre notre politique culturelle et notre politique linguistique. Ces deux politiques sortent d'une orientation explicite appelée 'bilinguisme-pluriculturalisme' et appelés par certains intellectuels de première heure 'le mariage de trois cultures' (Mbassi-Manga, 1964). Dans ce mariage on voyait clairement l'élément français, l'élément anglais, mais l'élément camerounais était flou, sinon réduit à une série de folklores superficiels et même méprisables.

Le pluriculturalisme reste une réalité profondément camerounaise. Il est essentiellement exprimé par l'élément variable de notre trilinguisme, c'est-à-dire par nos langues nationales. Le facteur culturel du français et de l'anglais est réel au Cameroun mais il est secondaire, pas prioritaire. Nous ne doutons pas que le français et l'anglais puissent exprimer intégralement les cultures africaines en général et camerounaises en particulier. Mais ces langues ne peuvent pas, actuellement, payer le prix de cette expression intégrale qui est tout simplement leur propre transformation phonologique, lexicale et syntaxique, à l'instar des pidgins et des créoles.

Par contre nos langues sont entrain de payer le prix de leur adaptation aux conditions de vie moderne, conditions scientifiques et technologiques. Une véritable modernisation des langues camerounaises est en cours et rien ne semble pouvoir l'arrêter (Tadadjou et Sadembouo, 1982). C'est cette capacité de modernisation de nos langues qui leur permettra de rester demain, comme hier et aujourd'hui, les expressions authentiques de notre culture et partant de notre identité nationale.

En conséquence nous invitons ici nos collègues, surtout les philosophes, qui semblent parfois succomber à la tentation d'embrasser plus qu'ils ne peuvent étreindre, à réviser profondément leur conception de notre identité culturelle. Nous n'avons pas d'identité culturelle autre en dehors de nos langues nationales. En particulier, il y a lieu de rappeler à notre collègue MONO NDJANA qu'il n'est pas possible aujourd'hui, au Cameroun, de s'entendre avec le français et l'anglais uniquement. L'auteur de L'idée sociale chez Paul BIYA écrit ceci (1985: comme une simple note en bas de la page 184): 'On a beaucoup mystifié également à propos des langues nationales. Le Cameroun en a au moins deux cents. Les politiciens demandent le développement des langues nationales, et l'alphabétisation dans ces langues. Par patriotisme, bien sûr... Je pense que, dans l'intérêt de la nation, il vaut mieux ne pas souligner ce problème de langue nationale. L'anglais et le français nous aident pas mal à nous entendre déjà. C'est l'essentiel. Il faut seulement créer d'autres centres d'intérêts pour l'idée nationale'.

L'auteur avait déjà développé cette idée, avec M. NJOH MOUELLE, dans un autre livre (1983). En communication personnelle M. NJOH MOUELLE nous a informé qu'il a changé d'avis, grâce à des informations linguistiques plus crédibles. On peut espérer qu'il en ira de même pour M. MONO NDJANA. En tout cas, nous voulons dire la chose suivante: dans l'intérêt de la nation camerounaise il faut développer nos langues nationales comme moyens d'identité nationale et vecteurs complémentaires non seulement de l'alphabétisation des adultes mais aussi de l'éducation initiale des enfants, surtout en milieu rural.

Par ailleurs, la démocratisation qui caractérise l'actuel projet social camerounais ne peut pas se réaliser hic et nunc, sans passer par les langues nationales. Car c'est maintenant que le peuple est appelé à exercer le pouvoir. Il ne peut pas l'exercer sans en parler. Et comment parlera-t-il du pouvoir maintenant, sans utiliser les langues nationales ? On peut donc, sans risque de se tromper, dire que sans nos langues nationales, la démocratisation est impossible aujourd'hui au Cameroun, surtout en milieu rural, l'importance de ce milieu n'étant plus à démontrer.

Maintenant, avant de souligner concrètement la dimension linguistique du libéralisme communautaire, nous allons revenir brièvement sur une question de principe; il s'agit du caractère très souvent tacite, implicite, de la politique linguistique nationale.

3. L'ASPECT TACITE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Il est difficile sinon impossible de penser à un Etat, à une Nation qui n'aurait pas de politique linguiste. En réalité l'existence d'une nation, la naissance même d'une nation interpelle, occasionne la naissance d'une politique linguistique propre à cette nation. C'est peut-être pour cette raison que l'aspect linguistique ou le paramètre-langue intervient toujours dans la définition de la notion de nation. On ne saurait songer à une constitution d'un pays qui resterait absolument muette en matière linguistique. En tout cas tel n'est pas le cas pour la constitution du Cameroun qui reconnaît bien le français et l'anglais comme langues officielles. Mais une constitution ne peut pas tout dire en matière de politique linguistique. Souvent, les constitutions restent muettes sur des aspects importants sinon fondamentaux de la vie linguistique des nations. Ainsi la constitution du Cameroun ne dit rien des langues nationales.

En réalité toute la politique d'un pays n'est pas toujours consignée explicitement dans des textes à un moment donné. Les textes viennent souvent tardivement pour consacrer des situations de fait. C'est dire toute l'importance de la politique linguistique de fait i.e. de facto. En d'autres termes, chaque nation, dès sa naissance, trouve toujours un *modus vivendi* linguistique qui lui permet d'établir un système de communication entre les différentes communautés et catégories sociales qui forment sa population. Cette politique de facto, largement non explicitée, reste cependant observable et descriptible par toute personne qui s'intéresse à ce genre d'exercice. C'est d'ailleurs

à cause du caractère objectif, i.e. observable, de ce phénomène que les sociolinguistes intéressés à l'évolution des politiques linguistiques peuvent prétendre, au terme de leurs études, formuler des hypothèses de politique linguistique vérifiables à plus ou moins longue échéance. Car les politiques linguistiques évoluent. Elles ne sont pas statiques puisque les langues elles-mêmes ne le sont pas.

Ainsi, pour un Etat donné on peut prédire i.e. dire à l'avance, même longtemps à l'avance, le sens de l'évolution de sa politique linguistique. Ceci est même beaucoup plus facile à faire aujourd'hui parce que, depuis presque trois siècles, et plus particulièrement au cours de ce 20e siècle qui touche à sa fin, il y a une convergence universelle dans l'évolution des politiques linguistiques. En effet les nations du monde passent lentement mais irréversiblement des nations politiquement monolingues aux nations multilingues. A tel point que si vous demandez à une personne bien informée, prise au hasard, de vous citer les noms des nations monolingues, elle aura de la peine à les nommer. Ceci signifie qu'il n'est plus ni nécessaire ni même utile d'appliquer le principe d'une langue pour une nation.

On peut noter qu'en général, quand une politique linguistique est formulée, assez tardivement, sans s'appuyer sur un vécu quotidien qu'elle consacre, elle ne sert qu'à meubler des discours publics, c'est-à-dire à remplir une fonction purement politique sinon démagogique. C'est pour cela qu'il y a très souvent un grand écart entre l'énoncé d'une politique linguistique et la réalité vécue. Ainsi dans la plupart des pays du Maghreb, on énoncera une politique d'arabisation mais fera très peu de chose pour développer l'arabe local dont le peuple se sert tous les jours. De même une large population faite de Berbères reste opprimée dans ses droits linguistiques. On ne leur reconnaît pas le droit de développer et d'utiliser leur propre langue dans la vie culturelle, économique, politique, administrative etc...

Ainsi, ce qui est effectivement fait en matière du vécu linguistique est plus important que ce qui est dit. Car on peut dire une chose et en faire le contraire. Tout dépend des contraintes sous-jacentes.

Pour le Cameroun, la reconnaissance explicite des langues nationales vient consacrer des efforts de revalorisation de ces langues qui, dans l'ancien régime, nageaient à contre-courant. Mais beaucoup reste à faire dans l'explicitation de plus en plus claire de notre politique linguistique et de rôle des langues nationales. Des lois, des décrets, des arrêtés, des décisions, des résolutions etc. seront nécessaires à tous les niveaux pour orienter des actions linguistiques concrètes.

Des études de politique linguistique, de planification linguistique, des expériences concrètes d'alphabétisation et d'éducation initiale en langues nationales, qui dans l'ancien projet social, étaient méprisés, et souvent regardés comme les oeuvres utopiques des utopistes, prennent aujourd'hui toute leur valeur fondamentale dans le projet social de libéralisme communautaire.

4. LE FACTEUR LINGUISTIQUE DU LIBERALISME COMMUNAUTAIRE

L'énoncé de notre nouveau projet social, le libéralisme communautaire, a surpris plus d'un Camerounais, y compris des intellectuels d'avant-garde en matière politique. L'auteur de ce projet, le Président Paul BIYA, a invité tout un chacun à participer à l'approfondissement de ce projet. Mais il a aussi souligné que la dimension communautaire de ce projet social s'inspire du communautarisme africain.

4.1 LIBÉRALISME COMMUNAUTAIRE ET COMMUNAUTARISME AFRICAIN

L'ancien projet social, le libéralisme planifié, visait à développer une société camerounaise libérale i.e. capitaliste, où l'Etat intervient fortement, dans le cadre de la planification, pour orienter toutes les actions publiques et privées du développement national. Le nouveau projet social, bien qu'encore peu explicite, reprend l'ancien dans son essence mais insiste sur une orientation communautaire des efforts de développement national. L'accent est mis sur la notion de solidarité communautaire. Les mots d'ordre sont ceux de la démocratisation, libéralisation, moralisation, fidélité à l'Afrique profonde etc...

Notre objectif ici, dans un souci de participation efficace à l'approfondissement de ce projet social, est de montrer que le paramètre linguistique, intrinsèque à ce projet, se situe surtout au niveau de sa dimension communautaire. Nous ne nous attardons donc pas à la notion de libéralisme qui, apparemment, est connue de tout un chacun. Nous voulons dire simplement que le communautarisme est indéfinissable sans son paramètre linguistique.

Il convient de souligner que le communautarisme africain n'est pas nouveau. Ses premières expressions théoriques, que nous connaissons, remontent aux premières années des indépendances africaines, c'est-à-dire, au début des années 1960.

Les bases théoriques du communautarisme africain ont donc été établies dans le cadre de ce qu'on a appelé et qu'on continue d'appeler le socialisme africain (Friedlang et Rosberg, 1964). En Afrique de l'Est, par exemple, le Président NYERERE a élaboré sa théorie politique sur la base du socialisme africain; en Afrique Occidentale, les premières théories du Président Senghor sur le socialisme ont été fondées sur la même notion du socialisme africain.

Pour ce qui est du Cameroun, il y a une certaine tentation à associer le nouveau projet social à la Social-Démocratie du type allemand. Mais il faut savoir que ce faisant, il y a un danger certain, et nous tendons là vers une solution de facilité. Le danger réside en la transposition chez nous, d'un type social préconçu et valable sous d'autres cieux. Notre société est loin d'avoir les mêmes caractéristiques que les sociétés dans lesquelles prévaut la Social-Démocratie. Elle est profondément agricole et n'est pas à comparer avec les sociétés fortement industrialisées qui font usage de la Social-Démocratie. D'autre part, le travail de réalisation de notre projet de société reviendrait à imiter tout simplement les autres sur les manières dont ils s'organisent et dont ils agissent, ce qui est une

solution de facilité qui pourrait nous empêcher d'observer notre société telle qu'elle est, et d'inventer à partir d'elle, un communautarisme typiquement camerounais, typiquement africain.

Le communautarisme africain n'est pas un socialisme importé et adapté à l'Afrique. C'est un communautarisme né des profondeurs des traditions africaines qui, à leur tour, sont exprimées par les langues africaines. De même, le communautarisme africain ne peut être rien d'autre que la vie communautaire, effectivement vécue en Afrique, transmise de génération en génération jusqu'à nous et devant être adaptée à notre monde actuel. Si nous pouvons parler d'adaptation, ce n'est donc que de l'adaptation de nos valeurs, de nos traditions africaines au monde moderne. Ces valeurs traditionnelles se trouvent dans notre conception des communautés familiales, tribales, claniques, ethniques et autres, et c'est au village et dans les quartiers urbains qu'il faudra aller les chercher. Une fois ces valeurs retrouvées, il faudra les rendre aptes à résoudre les maux qui minent notre société et dont beaucoup n'existaient pas lorsque nos ancêtres concevaient leurs communautés.

Cet effort semble être déjà amorcé au Cameroun. Ainsi le concept du 'partage communautaire moderne' développé par Alexandre KUM'A NDUMBE III (1985) nous semble se situer dans le prolongement de l'école du communautarisme africain. L'auteur lui-même ne fait pas référence aux théoriciens du socialisme africain mais cela ne change rien à la réalité de son concept.

4.2 LANGUES NATIONALES COMME CLÉ D'ACCÈS AU COMMUNAUTARISME AFRICAIN

Notre compréhension du concept du communautarisme africain se situe donc dans cet ensemble des réflexions dont l'objectif est de redécouvrir les valeurs traditionnelles communautaires en Afrique afin de les adapter à notre société moderne. Les langues nationales se présentent comme la clé de cette découverte puisque ces valeurs sont exprimées dans nos langues. C'est d'ailleurs ce qui intègre d'emblée nos communautés villageoises au processus-même de l'élaboration du discours politique du Renouveau, car cette élaboration se fera à partir des concepts qui leur sont familiers.

Il faut bien sûr reconnaître qu'il n'y a pas une seule communauté traditionnelle africaine mais des communautés traditionnelles africaines; et le Cameroun étant une Afrique en miniature connaît probablement le plus grand taux de diversité des communautés qu'un seul pays africain peut connaître. Il existe au Cameroun, des communautés sédentaires, des communautés nomades etc. Cependant, même à l'intérieur de ces grands pays, il y a des variétés: on a, par exemple, des nomades de la forêt (chasseurs, pêcheurs ou cueilleurs) qui sont différents des nomades de la savane (éleveurs). De même, les sédentaires de la savane ne sont pas les sédentaires de la forêt. Il y a aussi une diversité d'organisation des communautés: ainsi les communautés royales de l'Ouest, du Nord-Ouest et des provinces septentrionales sont très différentes des communautés souples et quasi acéphales du Centre, du Sud et peut-être de l'Est.

Entre ces deux types, on a des organisations intermédiaires qui participent d'un type ou de l'autre. A tout cela, il faut ajouter une nouvelle communauté qui a déjà une tradition: la communauté urbaine. Il y a des ethnies camerounaises qui par la force des choses ont développé une civilisation fortement urbaine. A celles-là il faut ajouter une partie de la génération montante qui n'a pour culture que cette mixture indéfinissable des cultures de nos quartiers urbains. Pour nous qui avons une culture première héritée de la communauté villageoise, donc traditionnelle, la culture mixte des quartiers urbains semble être quelque chose d'imparfait, de transitoire, que nous pouvons à la limite tolérer. Mais pour les jeunes citadins qui naissent et grandissent dans ces quartiers, c'est presque tout ce qu'il y a comme culture, et c'est déjà dans ces quartiers qu'ils doivent trouver des valeurs communautaires positives en attendant de les compléter par des valeurs d'origine directement villageoise.

En plus de ces différentes communautés que nous venons d'énumérer (urbaines, villageoises, royales, quasi-acéphales, nomades, sédentaires et mixtes), il y a la communauté nationale i.e. la nation (qui est différente de l'Etat). Elle constitue une communauté regroupant tous les Camerounais qui, progressivement, doivent avoir conscience d'une histoire commune, des joies et des malheurs communs, des espoirs communs etc...

En définitive, notre communautarisme fait appel à une communauté nationale unie par cette conscience nationale et par les institutions de l'Etat, mais diversifiée par ces autres communautés locales ou régionales que nous venons d'esquisser. Ce qui importe le plus c'est de faire confiance au génie créateur de chaque communauté, confiance à sa double capacité de créer des solutions durables aux problèmes qui lui sont propres d'une part, et de participer effectivement à la solution des problèmes nationaux d'autre part; confiance à la capacité de nos communautés rurales à élaborer un discours politique dans leurs langues, discours qui reflète leurs espoirs et leurs engagements à la construction de la nation.

Le rôle essentiel de la langue, en particulier de nos langues nationales, devient évident. Ces langues jouent un double rôle de clé de la découverte des valeurs communautaires anciennes et expression authentique des nouvelles valeurs communautaires à promouvoir. Il faut entendre par valeurs communautaires les ressources reconnues par l'ensemble d'une communauté donnée comme des biens communs contribuant au bien-être présent et à venir de tous et de chacun. Ces valeurs sont: la langue parlée par la communauté, la spiritualité, la terre et l'environnement, le travail collectif, l'éducation des enfants, les soins de santé élémentaires etc. Tous ces biens communautaires ont des noms en nos langues, des noms génériques ou spécifiques qu'il faut inventorier patiemment. Ces noms recèlent des visions du monde ancien et moderne qu'il faudra décrire et utiliser dans l'élaboration de nouveaux discours politiques.

Enfin, il faut affirmer que ce sont nos langues nationales qui constituent la véritable clé d'accès au communautarisme africain d'hier, d'aujourd'hui et peut-être de demain. Voilà humblement ce

qui nous semble être le facteur linguistique de notre nouveau projet social, le libéralisme communautaire. Le caractère communautaire de ce libéralisme constitue en réalité l'élément de notre fidélité à l'Afrique profonde, au Cameroun qui, par la volonté des circonstances, est et reste l'Afrique en miniature. L'expression de cette fidélité, c'est la langue, ce sont nos langues nationales.

Il convient de rappeler, pour terminer, que seul le temps nous dira dans quelle mesure les espoirs exprimés dans cet exposé sont fondés. Le nouveau projet social camerounais étant très récent reste sujet à beaucoup de changements. Notre sentiment profond est que, dans l'ensemble, les changements préserveront et peut-être intégreront le facteur linguistique fondamental esquissé ci-dessus. Mais qui sait jamais ? Le contraire pourrait aussi arriver. Quelque soit le cas, les efforts de tous ceux qui sont engagés aujourd'hui dans la promotion des langues nationales ne seront pas effacés.

NOTES

¹Une première version de cet article a fait l'objet d'une conférence publique donnée au Centre Culturel Français de Yaoundé le 7 mai 1985, dans le cadre de la Semaine d'Amitié Franco-Camerounaise. Compte tenu de notre désir de voir le temps confirmer ou informer certaines affirmations avancées dans cet article, nous avons tenu à le publier presque intégralement dans sa version du 7 mai 1985.

²Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), né au cours du Congrès du Renouveau à Bamenda.

REFERENCES

- Dieu, M. et Renaud, P. (eds.) 1985. Atlas Linguistique du Cameroun: Inventaire Préliminaire. ACCT, CERDOTOLA, DGRST. Paris, Yaoundé.
- Friedlang, W.H. et Rosberg, C.G. (eds.) 1964. African Socialism. Stanford: Stanford University Press.
- Kum'a Ndumbe III. 1985. L'Afrique Relève le Defi. Editions Africavenir. Yaoundé.
- Mbassi-Manga, F. 1964. Cameroun: A marriage of three cultures. Abbia n°5.
- Njoh-Mouelle, Ebénézer. 1983. Considérations Actuelles sur l'Afrique. Yaoundé: Editions Clé.
- Nomo Ndjana, H. 1985. L'Idée Sociale chez Paul BIYA. Yaoundé: Université de Yaoundé.
- Stumpf, Rudolf. 1979. La Politique Linguistique au Cameroun de 1884 à 1960. Berne: Peter Lang.
- Tadadjeu, M. 1985. Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise: le trilinguisme extensif. In MINFOC (ed.) 1985. L'Identité Culturelle Camerounaise, pp. 187-202. Yaoundé: Ministère de l'Information et de la Culture.
- _____ et Sadembouo, E. (eds.) 1982. Recherches en Langues et Linguistique au Cameroun. Yaoundé: Travaux et Documents de l'Institut des Sciences Humaines. n° 27.